

d'Ontario et les provinces des prairies, il en fut autrement. Dans ces contrées, où la civilisation progressa à grands pas, le gouvernement dut prendre des mesures promptes et efficaces pour protéger les droits, à tout le moins moraux, que conféraient aux autochtones leur qualité de premiers occupants du sol. Des traités furent, en conséquence, conclus avec les Indiens par lesquels ceux-ci cédèrent au domaine leurs droits territoriaux. En échange, le gouvernement s'engageait à leur procurer d'autres terres, réservées à leur usage exclusif; à leur payer des sommes d'argent et à leur verser des annuités per capita; à les mettre en mesure d'entreprendre l'agriculture et l'élevage; à faciliter leurs opérations de chasse et de pêche; à pourvoir à l'instruction de leurs enfants et, d'une manière générale, à sauvegarder leurs intérêts. Ces traités ont été conclus de temps à autre, selon les circonstances, au fur et à mesure que l'ouverture de nouveaux territoires à la colonisation contraignait les indigènes à se déplacer. Jusqu'ici aucun traité n'a été conclu avec les Indiens de la Colombie Britannique, mais le gouvernement s'est, néanmoins, intéressé à leur bien-être matériel et moral.

**Finances.**—A la date du 31 mars 1924, le fonds des Indiens géré par le gouvernement s'élevait à \$11,931,369, au lieu de \$11,516,213 pour l'année précédente. Les dépenses budgétaires s'établissaient ainsi: crédits votés par le parlement pour les besoins du département \$3,547,235; annuités statutaires, \$212,587.

**Statistiques.**—On trouvera ci-après des tableaux statistiques consacrés à la population indienne, l'assiduité scolaire, la production agricole des Indiens du Canada et les revenus qu'ils en retirent. Les chiffres du tableau 13 sont puisés dans les différents recensements effectués depuis la Confédération; les données des autres tableaux sont extraites du dernier rapport annuel du département des Affaires Indiennes.

### 13.—Population indienne du Canada, par provinces, 1871-1921.

Provinces.	1871.	1881.	1891.	1901.	1911.	1921.
Ile du Prince-Edouard.....	323	281	314	258	248	235
Nouvelle-Ecosse.....	1,666	2,125	2,076	1,629	1,915	2,048
Nouveau-Brunswick.....	1,403	1,401	1,521	1,465	1,541	1,331
Québec.....	6,988	7,515	13,361	10,142	9,993	11,566
Ontario.....	12,978	15,325	17,915	24,674	23,044	26,436
Colombie Britannique.....	23,000	25,661	34,202	28,949	20,134	22,377
Manitoba.....				16,277	7,876	13,869
Saskatchewan.....				26,304	{11,718	12,914
Alberta.....	56,000	56,239	51,249		{11,630	14,557
Yukon.....				3,322	1,489	1,390
Territoires du Nord-Ouest.....				14,921	15,904	3,873
<b>Total.....</b>	<b>102,358</b>	<b>108,547</b>	<b>120,638</b>	<b>127,941</b>	<b>105,492</b>	<b>119,596</b>

L'extension des frontières de Québec, d'Ontario et du Manitoba en 1912 eut pour effet d'augmenter leur population indienne au recensement de 1921, au détriment des Territoires du Nord-Ouest.

### 14.—Fréquentation des écoles indiennes, par provinces, exercice terminé le 31 mars 1924.

Provinces.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves inscrits.			Moyenne de la fréquentation.	Pourcentage de la fréquentation.
		Garçons.	Filles.	Total.		
Ile du Prince-Edouard.....	1	14	15	29	13	p.c. 44-83
Nouvelle-Ecosse.....	12	136	154	290	143	49-31
Nouveau-Brunswick.....	11	145	129	274	160	58-39
Québec.....	30	781	811	1,592	995	62-50
Ontario.....	89	1,902	1,892	3,794	2,343	61-75
Manitoba.....	50	1,062	1,046	2,108	1,348	63-95
Saskatchewan.....	32	765	782	1,547	1,217	78-67
Alberta.....	25	609	586	1,195	916	76-65
Colombie Britannique.....	61	1,317	1,359	2,676	1,794	67-04
Yukon.....	6	61	60	121	77	63-63
Territoires du Nord-Ouest.....	7	104	142	246	182	73-98
<b>Total.....</b>	<b>324</b>	<b>6,896</b>	<b>6,976</b>	<b>13,872</b>	<b>9,188</b>	<b>66-23</b>